

Pose de la première pierre

Une maison de santé en 2019

La première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) du Pithiverais, située au 38 et 38 bis, rue du Capitaine-Giry à Pithiviers, a été officiellement posée samedi 16 juin, devant de nombreuses personnalités locales, départementales et régionales.

Après avoir été paraphé, un parchemin a été déposé et scellé dans la première pierre du futur édifice. Les travaux ont commencé début 2018 par la déconstruction des anciens bâtiments présents sur le site. Le chantier devrait durer environ une année.

Le projet de la maison de santé pluridisciplinaire du Pithiverais est aujourd'hui porté par la communauté de communes du Pithiverais (CCDP). Un premier pas a été franchi en 2014 avec la création de l'association de professionnels de santé libéraux Pour une MSP à Pithiviers, née de la volonté commune des professionnels de santé et des élus locaux de rendre attractif le territoire, pour les professionnels de santé



Monique Bévière, présidente du Pays Beauce-Gâtinais en Pithiverais, vice-présidente de la CCDP en charge de la MSP, pose la première pierre.

et les habitants. Le choix du lieu d'implantation permettant d'accueillir une surface bâtie estimée au départ à 1.000 m², plus les parkings indispensables, facile d'accès et à proximité du centre-ville, et l'acquisition ont été réalisés en 2016. Une par-

tie du terrain a été cédée pour accueillir le transfert du laboratoire d'analyses médicales actuellement situé place du Martroi.

En parallèle, les membres de l'association Pour une MSP à Pithiviers ont travaillé sur la rédaction du projet médical de san-

té, soumis à l'Agence régionale de santé (ARS) qui donnait son accord définitif en août 2017.

Le projet est estimé à 3.195.800 € TTC. Des demandes de subvention ont été déposées auprès des services de l'État, de l'Europe, de la région Centre Val-de-Loire, de la Mutua-

lité sociale agricole Beauce Cœur de Loire et de Marianne Dubois, députée

de la 5^e circonscription du Loiret, pour un total de 1.265.800 €.

Quels professionnels de santé ?

Dans un premier temps, une vingtaine de professionnels devrait s'installer : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, diététicienne, orthophoniste, pédicure podologue, sage-femme, chirurgien-dentiste, ostéopathe.